

A l'attention de Mme Esnault
DASEN du Finistère
Sous couvert de Mme Baron
Principale du collège Saint-Exupéry de Lesneven

A Lesneven, le 3 février 2022

*Les enseignants
Collège Saint-Exupéry
12 rue Saint-Exupéry
29260 Lesneven*

Objet : Demande d'audience pour maintien de classe

Madame la Directrice,

Les enseignants du collège St-Exupéry demandent audience auprès de vos services afin de vous alerter quant aux moyens alloués au collège St-Exupéry de Lesneven pour la rentrée scolaire 2022. En 3ème, les classes seront surchargées. La Dotation Horaire Globale reçue par notre établissement nous paraît insuffisante pour répondre aux besoins de nos élèves.

En effet, les élèves visés par cette suppression de classe sont précisément ceux qui ont le plus souffert du confinement en mars et avril 2020, alors qu'ils étaient en 6ème. Beaucoup parmi ces élèves, malgré nos efforts de continuité pédagogique, n'ont pas donné suite à nos sollicitations pour le travail durant cette période.

Il s'agit d'une génération d'élèves dont nous avons déjà constaté les fragilités à l'entrée en 6ème, en particulier les faibles résultats en français et en mathématiques aux tests d'entrée dans ce niveau. Nombreux étaient non lecteurs ou lisaient péniblement.

De plus, selon les professeurs principaux de 4ème, qui s'appuient à ce jour sur la connaissance qu'ils ont des projets d'orientation de nos élèves, seuls 10 d'entre eux quitteraient l'établissement en fin d'année, ce qui amènerait la moyenne d'élèves par classe en 3ème l'an prochain à 31 ou 32, alors que nous sommes déjà à l'étroit à 28 !

Et c'est enfin la génération qui concentre le plus d'élèves notifiés MDPH, avec accompagnement d'AESH (une ou deux par classe), et 3 élèves en ULIS que nous intégrons comme il se doit le plus souvent possible en classe pour les enseignements disciplinaires !

Parmi eux, se trouvent des élèves en grandes difficultés scolaires et présentant des troubles sévères. Nous vous rappelons ici que nous avons sur ce niveau 9 PAP, 7 PPS, et 4 PAI, dont nous prenons en compte les besoins, ce qui entraîne des aménagements particuliers.

Pour conclure, il nous est inenvisageable de continuer à prendre en charge l'hétérogénéité de nos classes, d'assurer encore convenablement nos rôles de professeur, de professeurs principaux, de perdre une classe de 3ème l'an prochain, quand viennent s'ajouter tant de problématiques. Nous souhaitons continuer de faire notre métier au mieux en tenant compte de toutes les situations particulières et pour le bien de tous (apprentissages aménagés, évaluations par compétences, évaluations aménagées, aides aux devoirs, remplacements ...), mais dans des conditions décentes.

Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre car nous souhaitons vous exposer notre analyse de la situation et nos revendications à ce sujet afin de trouver une issue favorable.

Pouvez-vous nous indiquer à quel moment vous pourriez recevoir notre délégation ?

Par avance, nous vous remercions de l'attention portée à notre demande.

Recevez, Madame la Directrice de la DASEN, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les enseignants du collège St-Exupéry de Lesneven.